

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 30
Nombre de représentés : 08
Nombre de votants : 38

OBJET

Affaire n°2018-039

CONVENTION 2018
COMMUNE DE LE PORT/CAUE

MISSION D'ASSISTANCE
TECHNIQUE SUR L'ASPECT
ARCHITECTURAL DES DEMANDES
D'AUTORISATION D'URBANISME

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 26 mars 2018 et affichée le 27 mars 2018.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 10 AVR 2018

LE MAIRE

Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 3 AVRIL 2018

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi trois avril, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : M. Sergio Erapa, 11^{ème} adjoint.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean-Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Mikaëla Latra, M. Hary Auber, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe (par M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint), M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint (par Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe), M. Ludovic Latra (par M. Jean-Paul Babef), Mme Brigitte Laurestant (par M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme Catherine Gossard (par Mme Karine Mounien), Mme Dorisca Tiburce (par Mme Bibi Fatima Anli), Mme Anne-Laure Boyer (Mme Mikaëla Latra), Mme Sabine Le Toullec (M. Henry Hippolyte).

Arrivé (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : M. Fayzal Ahmed Vali (18h33 – 18h37).

Absent (s): M. Patrice Payet.

.....
.....

Affaire n°2018-039

CONVENTION 2018 COMMUNE DE LE PORT/CAUE

**MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE SUR L'ASPECT ARCHITECTURAL DES
DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement,

Vu la délibération n°2017-038 du 04 avril 2017 par laquelle le conseil municipal a approuvé le renouvellement, pour l'année 2017, de la convention entre la commune du Port et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Réunion (CAUE),

Vu le projet de convention pour l'année 2018,

Vu l'avis favorable des commissions « Aménagement – Travaux - Environnement » en date du 21 mars 2018,

Vu le rapport présenté en séance le 3 avril 2018 relatif à la convention 2018 entre la commune de Le Port et le CAUE relatif à la mission d'assistance technique sur l'aspect architectural des demandes d'autorisation d'urbanisme,

Considérant que cette convention a pour but d'apporter une assistance technique à la commune sur l'aspect architectural des demandes d'autorisation d'urbanisme,

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le renouvellement pour l'année 2018, de la convention de partenariat entre la commune de Le Port et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Réunion (CAUE) pour une mission d'assistance technique sur l'aspect architectural des demandes d'autorisation d'urbanisme ;

Article 2 : d'approuver le versement de la somme de 4800 € inscrite au budget sur la ligne 4.8B05 ;

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer la convention et tous les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE



Olivier HOARAU